

Distribution limitée

WHC-04/28.COM/9
Paris, 15 juin 2004
Original : anglais/français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA
SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL CULTUREL ET NATUREL**

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

**Vingt-huitième session
Suzhou, Chine, 28 juin - 7 juillet 2004**

Point 9 de l'ordre du jour provisoire : Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités et sur la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial

RESUME

Ce document est en deux parties.

La **partie I** est un aperçu rapide des activités menées par le Centre du patrimoine mondial pour mettre en œuvre les décisions et les objectifs stratégiques du Comité.

La **partie II** est un tableau qui fait le point sur la mise en œuvre des décisions adoptées par le Comité à sa 27^e session, comme demandé dans les décisions **27 COM 4** et **27 COM 5.1**

Projet de décision 28 COM 9 : voir page 9

PARTIE I: APERCU DES ACTIVITES ENTREPRISES PAR LE CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL EN APPLICATION DES DECISIONS ET DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DU COMITE

Chers membres du Comité du patrimoine mondial,

L'année qui s'est écoulée depuis la 27^e session du Comité a apporté, comme si souvent dans le passé, de nouveaux témoignages de la fragilité de notre patrimoine sous la forme d'une série de catastrophes naturelles violentes et dévastatrices. Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur Tombouctou (Mali) en août 2003, le séisme qui a secoué la ville de Bam (Iran) le 26 décembre 2003, et les éboulements de terrain près du sanctuaire historique de Machu Picchu (Pérou) en avril 2004 ne sont que trois exemples des menaces que les forces de la nature font peser sur certains lieux spéciaux de notre planète, qu'ils soient ou non inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Comme nous ne le savons que trop, nous pourrions dire que le patrimoine est un aspect essentiel de notre existence, d'autres menaces, peut-être plus insidieuses, pèsent sur ces lieux : celles qui résultent des activités humaines. La *Convention du patrimoine mondial* est un instrument très important de mobilisation de la communauté internationale face à ces menaces : pour tenter de les prévenir chaque fois que c'est possible et pour réagir rapidement dans les situations d'urgence. Ce document présente quelques-unes des activités entreprises par le Centre du patrimoine mondial pour mettre en œuvre la *Convention* conformément aux décisions adoptées à la 27^e session du Comité, ainsi que les objectifs stratégiques entérinés en 2002 par la *Déclaration de Budapest sur le patrimoine mondial*.

2003 a été une année particulièrement chargée avec 3 réunions statutaires du patrimoine mondial à organiser : la 6^e session extraordinaire et la 27^e session ordinaire du Comité, et la 14^e Assemblée générale des Etats parties à la *Convention du patrimoine mondial*. Et le rythme ne devrait pas fléchir en 2004 : une réunion informelle du Bureau du Comité du patrimoine mondial a eu lieu le 10 mars 2004 au siège de l'UNESCO pour préparer la réunion d'information des Etats parties du 11 mars 2004 et une réunion d'information sur un certain nombre d'initiatives spéciales est prévue le 3 juin 2004.

Le nouveau *Règlement intérieur* adopté à la 6^e session extraordinaire du Comité du patrimoine mondial (Paris 2003) annonce l'adoption de nouvelles méthodes d'établissement des rapports. L'article 46 exige qu'à la clôture de chaque session le Comité adopte un rapport sous la forme d'une liste de décisions, ceci permettant une mise en relief opportune et claire des décisions adoptées par le Comité à chaque session et publiées en anglais et en français immédiatement après la session. Les *articles 47.1 et 47.2*, également adoptés par le Comité à sa 6^e session extraordinaire, demandent qu'un résumé de toutes les interventions faites en séance plénière soit établi dans les trois mois qui suivent la clôture de la session. Entre-temps, un texte provisoire du résumé doit être soumis aux membres du Comité, aux 3 organisations consultatives et aux représentants des autres organisations participantes afin qu'ils puissent indiquer d'éventuelles corrections à leurs interventions, corrections qui sont ensuite intégrées dans le texte. Il s'est avéré que cette procédure exigeait plus de ressources que nous ne le pensions. C'est pourquoi nous n'avons pas pu respecter le

délai fixé par le Comité. Mais nous commençons à mettre à profit l'expérience acquise et à progresser tant en termes de qualité que de rapidité.

Mise en œuvre de la Convention

Le nombre total d'Etats parties à la *Convention* a augmenté pour s'établir à 178 avec le dépôt de l'instrument d'acceptation du Tonga le 30 avril 2004. Depuis l'inscription de 24 nouveaux biens par la 27^e session du Comité du patrimoine mondial, la Liste du patrimoine mondial compte 754 biens (582 culturels, 149 naturels et 23 mixtes) situés dans 129 pays.

Au total 156 rapports d'état de conservation (121 pour des biens « normaux » et 35 pour des biens « en péril ») ont été établis pour cette session du Comité.

Au cours de cette session, le Comité étudiera 53 propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, parmi lesquelles 34 nouvelles propositions d'inscription, 7 propositions d'extension, 10 propositions d'inscription différées ou reportées par des sessions antérieures du Comité et une proposition d'inscription transfrontalière.

Le suivi de toutes les décisions et recommandations du Comité concernant la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*, de la Stratégie globale, des nouvelles propositions d'inscription, de l'assistance internationale, du suivi réactif et des rapports périodiques a été assuré en étroite coopération avec les Etats parties et les organisations consultatives, ainsi que d'autres secteurs de l'UNESCO selon le cas, en particulier les divisions du patrimoine culturel et des sciences écologiques, et le secteur de l'éducation. Les documents de travail préparés pour cette session reflètent l'essentiel des activités du Centre dans ces domaines. Le reste est résumé dans les paragraphes qui suivent. De plus amples informations sur l'ensemble de ces activités peuvent être obtenues auprès du Centre du patrimoine mondial.

Révision des Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial

A sa 27^e session, le Comité du patrimoine mondial (Décision **27 COM 10**) avait demandé aux Etats parties à la *Convention du patrimoine mondial* d'adresser au Centre du patrimoine mondial d'ici le 15 octobre 2003 leurs ultimes commentaires écrits sur les *Orientations* révisées présentées dans le document *WHC.03/27.COM/10*. Dix-neuf réponses écrites ont été reçues des Etats parties. Comme demandé dans la décision **27 COM 10** les commentaires écrits des Etats parties ont été compilés pour vérifier qu'ils étaient en conformité avec les décisions du Comité, en particulier la Décision **6 EXT COM 5.1** et l'annexe technique. Cette vérification a donné lieu à des consultations par courrier électronique et à deux sessions de travail intensives entre le Centre du patrimoine mondial et les organisations consultatives (24 - 25 novembre 2003 et 8 - 9 janvier 2004). Après contrôle et intégration des révisions, le texte final anglais des *Orientations* révisées a été soumis au Président de la 27^e session du Comité du patrimoine mondial pour approbation au nom du Comité.

Activités entreprises dans le cadre des 4C

Outre les activités liées à l'établissement et à l'analyse de la Liste du patrimoine mondial, des listes indicatives et des rapports périodiques, ainsi qu'au suivi réactif, le tout en étroite coopération avec les organisations consultatives, le Centre du patrimoine mondial a engagé d'autres activités concourant à la réalisation des 4C énoncés par la *Déclaration de Budapest* de 2002.

Parmi les activités destinées à rendre la Liste du patrimoine mondial plus **crédible**, plus **équilibrée** et plus **représentative** figurent :

- une initiative de mise au point d'une démarche plus systématique pour améliorer, du point de vue stratégique, les actions de « **Conservation du milieu marin** » en aidant les Etats parties à préparer de nouvelles propositions d'inscriptions de biens marins et pour mettre en place un réseau d'assistance aux sites marins du patrimoine mondial existants ;
- l'élaboration d'une initiative thématique, « **Astronomie et patrimoine mondial** » pour fonder les liens entre science et culture sur des recherches visant à la reconnaissance des valeurs culturelles et scientifiques des biens liés à l'astronomie ;
- une mission le long de la section chinoise de la **Route de la soie**, en coopération avec les Services chinois du patrimoine culturel, afin de faciliter les échanges sur les **routes culturelles** et faire mieux comprendre la démarche d'identification et de **proposition d'inscription de ces routes** sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- deux réunions d'experts pour préparer le processus de proposition d'inscription de la **Route principale des Andes** en tant que route culturelle. (Pour plus de détails, consulter le document *WHC-04/28.COM/INF.13D*) ;
- un atelier sur les forêts boréales (Saint-Petersbourg, Fédération de Russie, 9-13 octobre 2003) pour définir les domaines d'action prioritaires dans la zone boréale, en mettant l'accent sur les forêts boréales qui pourraient être proposées pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial ;
- une réunion sous-régionale pour les Etats insulaires des Caraïbes orientales (Saint-Vincent & les Grenadines, 18-20 novembre 2003) pour explorer les possibilités d'améliorer la représentativité de la région des Caraïbes sur la Liste du patrimoine mondial et développer les possibilités, pour les petits Etats insulaires caribéens, de proposer l'inscription de leur patrimoine dans le cadre d'une démarche coopérative et plus thématique qui tiendrait compte des lacunes actuelles de la Liste ;
- une réunion régionale, **Patrimoine moderne – Afrique**, (Ville moderne d'Asmara, Erythrée, 4-7 mars 2004) en collaboration avec le Gouvernement d'Erythrée et Africa 2009, l'ICOMOS, DOCOMOMO International, mAAN (modern Asian Architecture Network) et le Comité suédois du patrimoine national, avec le soutien financier du Gouvernement néerlandais ;
- les préparatifs en vue du lancement, à l'automne 2004, d'un Programme du patrimoine mondial pour le Pacifique : Pacific 2009.

Parmi les activités et réunions destinées à garantir la **conservation** effective des biens du patrimoine mondial figurent :

- deux réunions des Villes du patrimoine mondial pour l'Afrique orientale (Zanzibar, 30-31 juillet 2003 et Lamu, Kenya 8-11 mars 2004) ;
- une réunion sur la gestion des sites du patrimoine mondial naturel en Fédération de Russie (Ile de Vilm, Allemagne, 11-17 août 2003) en collaboration avec l'Agence allemande pour la protection de la nature, le Fonds russe de protection du patrimoine naturel et le Centre du patrimoine mondial ;
- une mission d'experts sur le site du patrimoine mondial de la vallée de Katmandu, (15 septembre-15 novembre 2003), comme l'avait demandé la 27^e session du Comité, afin de préparer les inventaires et d'évaluer l'impact de la pression du développement sur le tissu urbain traditionnel. Un atelier technique également organisé sur le site du 3 au 7 mai 2004, a fait des recommandations concernant la redéfinition des limites (y compris des zones principales et tampons) des aires protégées des sept zones de monuments ;
- la mise au point, en octobre 2003, d'un système d'inventaire pour la Vieille ville de Sana'a (Yémen) et la formation à son utilisation du personnel de l'organisme yéménite responsable ;
- un atelier de formation pour les autorités nationales et locales sur la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* en Afghanistan (Kaboul, Afghanistan, 12-23 octobre 2003) ;
- un atelier pour experts et décideurs palestiniens, en novembre 2003, avec à la clé l'établissement d'un inventaire des sites du patrimoine ayant potentiellement une valeur universelle exceptionnelle ;
- un atelier international à l'intention des parties prenantes (Darjeeling-Himalayan Railway), « Mobilisation de ressources et partenariats pour le développement durable de la zone du patrimoine mondial » (Darjeeling, Inde , 20-24 novembre 2003) ;
- un atelier pour les gestionnaires de sites du patrimoine mondial des pays d'Europe centrale et orientale (Sopron, Hongrie, 27-30 novembre 2003) ;
- une séance spéciale de discussion sur le thème « Villes africaines et patrimoine mondial » organisée par le Centre du patrimoine mondial le 4 décembre, lors du 3^e Sommet panafricain, AFRICITES, organisé à Yaoundé (Cameroun), pour sensibiliser les autorités municipales africaines à l'importance de la protection du patrimoine urbain et les encourager à inscrire des sites et centres historiques de valeur universelle exceptionnelle sur la Liste du patrimoine mondial ;
- la préparation d'un projet de plan de gestion pour le bien du patrimoine mondial de Gebel Barkal et les sites de la région napatéenne (Soudan, février 2004) comme demandé par la 27^e session du Comité ;
- un atelier « Le patrimoine mondial et son rôle dans le renforcement des initiatives de tourisme durable dans la région de Mundo Maya » (Tikal, Guatemala, 15-25 février 2004), financé par le Fonds-en-dépôt italien ;
- l'atelier 2004 consacré à la gestion et à la conservation des sites du patrimoine naturel et culturel de la région Asie-Pacifique s'est déroulé à Hiroshima

- (Japon, 8-12 mars 2004), dans le cadre d'une série sur la gestion et la conservation des sites du patrimoine naturel et culturel du monde ;
- une réunion d'experts sur « L'intervention sur les fortifications américaines » (Campeche, Mexique, 12-15 mars 2004), financée par le Fonds-en-dépôt espagnol ;
 - un atelier tri-national sur la conservation et la gestion de Jebel Ouenat (Libye, mars-avril 2004) ;
 - une réunion sur l'« Utilisation des technologies spatiales pour la conservation des sites naturels et culturels en Amérique latine » (Falda del Carmen, Argentine, 8-23 avril 2004), à l'Argentinean Comision Nacional de Asuntos Espaciales (CONAE).

Les activités et réunions pour promouvoir l'élaboration de mesures efficaces de **renforcement des capacités** ont inclus l'organisation de ou la participation à :

- deux sessions de formation sur la *Convention du patrimoine mondial* et les procédures d'inscription de sites. La première a eu lieu à l'occasion du 1er cours technique d'Africa 2009 sur la documentation et les inventaires (Bafoussam, Cameroun, 20-24 juillet 2003) ; la seconde a eu lieu lors du 5e cours régional d'Africa 2009 sur la conservation et la gestion du patrimoine culturel immobilier, (Mombasa, Kenya, 20-25 octobre 2003) ;
- un cours de formation sur la conservation des mosaïques, en septembre-octobre 2003 en Algérie ;
- un stage d'information sur la *Convention du patrimoine mondial* pour des experts palestiniens, dans les locaux de l'ICCROM (Rome, Italie, 8-13 septembre), pour familiariser les participants avec les mécanismes de la *Convention du patrimoine mondial* ;
- la mise en place d'un atelier de formation sur la réhabilitation des bâtiments (la Casbah d'Alger, Algérie, octobre-mars 2004) ;
- un atelier sur la sauvegarde du Ksar d'Aït-Ben-Haddou (Maroc, novembre 2003) ;
- un séminaire régional sur l'architecture en terre, (Muscat, Oman, 15-17 décembre 2003) ;
- une réunion sur la « Contribution des technologies spatiales à la gestion des sites culturels et naturels pour la région des Etats arabes » (Beyrouth, Liban, 15-18 décembre 2003) qui a débouché notamment sur la décision des agences spatiales du Liban, de l'Egypte, du Maroc et de la Tunisie de s'associer au partenariat avec l'UNESCO ;
- un atelier sur la sauvegarde du paysage culturel d'Azougui (Mauritanie, décembre 2003) ;
- une réunion à Sainte-Lucie (23-27 février 2004) financée par le Royaume-Uni dans le cadre de l'élaboration d'un programme de renforcement des capacités des Caraïbes, pour étudier (a) les premières conclusions d'une enquête sur les besoins de formation et (b) les conclusions et recommandations du rapport périodique 2004 pour la sous-région des Caraïbes ;
- un atelier de formation pour les sites culturels arabes, (Saqqara, Egypte, février 2004) ;

- une réunion internationale d'experts, « Evaluation et gestion des villes modernes – Le cas de La Plata », (La Plata, Argentine, 16-19 mars 2004) ;
- un atelier sous-régional sur le site du patrimoine mondial d'Itchan Kala (Khiva, 24-29 avril 2004) afin d'élaborer un programme spécifique pour les trois premières années du programme Terre d'Asie centrale 2002-2012, d'identifier les biens ou zones prioritaires pour la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités et de renforcer en Asie centrale les partenariats pour l'exécution du programme ;
- un atelier de renforcement des capacités pour journalistes (E-mei Mountain, province de Sichuan Chine, 29-30 avril 2004), pour élargir leurs connaissances de la *Convention du patrimoine mondial* et sensibiliser davantage le public chinois ;
- les premières sessions destinées aux pays francophones du programme régional de formation pour l'Afrique (Nature), comprenant un module de formation à la gestion pour les gestionnaires de sites, (Parc national du Djoudj, Sénégal, 30 avril-28 mai 2004), et un module pour les directeurs nationaux responsables de la mise en œuvre de la *Convention* et des dispositions qui ont trait aux sites naturels, (Dakar, Sénégal, 29 mai-5 juin 2004) ;
- un atelier de formation pour les sites naturels arabes (Ichkeul, Tunisie, mai 2004).

Communication, publications et documents d'information sur le patrimoine mondial.

Un gros travail a été fait pour améliorer et remodeler le site Internet du patrimoine mondial, en utilisant les dernières technologies de bases de données. Lancé le 6 mai 2004, le site est accessible à l'adresse <http://whc.unesco.org>

De nombreuses publications ont paru au cours de l'année écoulée, notamment 5 numéros de la Lettre du patrimoine mondial et 4 numéros de la Revue du patrimoine mondial. En plus des versions anglaise, française et espagnole de la revue, une édition russe et une édition chinoise sont désormais produites et distribuées dans le cadre d'accords de copublication avec Magisterpress (Moscou) et Foreign Affairs Press (Beijing). Quatre monographies ont été publiées dans la Série du patrimoine mondial. Une nouvelle version mise à jour de la carte du patrimoine mondial et de la Brochure du patrimoine mondial ont été produites et la maquette des Brèves descriptions des sites du patrimoine mondial a été entièrement revue. L'agenda et le calendrier du patrimoine mondial ont également été produits.

Le magazine français **GEO** a publié un numéro spécial 25e anniversaire entièrement consacré au patrimoine mondial. L'**Exposition sur le patrimoine mondial**, organisée dans le cadre du 30e anniversaire de la Convention, est visible sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial.

Les autres initiatives de communication sont notamment :

- la collaboration avec le secteur Culturel de l'UNESCO, l'ICCROM et les Etats parties pour diverses activités en rapport avec la déclaration par les Nations

Unies de 2004 comme Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition ;

- la participation à la Bourse internationale du tourisme (ITB) de Berlin (Allemagne, 12-16 mars 2004), le plus grand salon du voyage et du tourisme du monde, pour faire connaître le programme de tourisme lié au patrimoine mondial, promouvoir la conservation du patrimoine mondial, consolider les liens avec les partenaires du secteur du tourisme, exposer et expliquer leurs contributions actuelles et futures, présenter des activités et projets de tourisme durable, explorer les moyens de développer la coopération entre le secteur et les gestionnaires de sites soumis aux pressions du tourisme.

Éducation au patrimoine mondial

Les activités menées en exécution des recommandations de la réunion de planification de l'éducation au patrimoine mondial organisée le 7 mars 2003 au siège de l'UNESCO sont notamment deux événements auxquels des jeunes ont été associés dans le cadre du 7e Symposium de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (Rhodes, Grèce, 24-26 septembre 2003), et un stage de développement des compétences pour l'Afrique orientale et centrale (Mont Kenya, Kenya, 19-23 avril 2004). La publication ou la préparation pour publication dans d'autres langues du kit pédagogique à l'usage des enseignants « Le patrimoine mondial aux mains des jeunes » s'est poursuivie, avec notamment la seconde édition en arabe, une version coréenne, et la traduction en cours en mongol, hindi, kiswahili, lituanien et tagalog. Une version du kit pour la région Pacifique devrait paraître d'ici la fin de l'année. Les autres publications pédagogiques sont notamment un manuel « La gestion et la protection des sites – une introduction pour les jeunes » publié en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Amman, qui illustre les meilleures pratiques dans ce domaine. Un travail est en cours avec les commissions nationales de neuf pays en vue de produire de nouveaux matériels éducatifs multimédia sur le patrimoine mondial à l'intention des écoles secondaires ; de même, des démarches ont été engagées en vue de la protection juridique de Patrimoito.

Élargir le cercle des acteurs : réunions internationales et développement des partenariats

Le patrimoine mondial a été choisi comme thème transversal du 5e Congrès mondial des parcs de l'UICN au cours duquel des gestionnaires de sites du patrimoine mondial, des collaborateurs du Centre du patrimoine mondial, des représentants d'autres agences des Nations Unies ont fait 39 interventions sur le patrimoine mondial. Deux ateliers ont été organisés en prélude au congrès, l'un sur l'efficacité de la gestion et l'autre sur le patrimoine mondial marin, de même qu'un atelier de 2 jours sur les leçons tirées de 11 projets financés par la Fondation des Nations Unies (UNF) et actuellement en cours sur des sites du patrimoine mondial. Trois ateliers consacrés au patrimoine mondial, dont un sur « L'utilisation des propositions d'inscription de sites transfrontaliers pour établir une Liste du patrimoine mondial exhaustive », étaient inscrits au programme officiel du Congrès et une série d'événements organisés en marge du congrès autour des thèmes du tourisme durable, du patrimoine mondial marin et des nouveaux partenariats a attiré un public nombreux.

Le Centre du patrimoine mondial et le secteur des Sciences de l'UNESCO ont uni leurs efforts pour attirer l'attention sur l'importance du patrimoine mondial lors de la 7e Conférence des Parties (COP7) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) (Kuala Lumpur, Malaisie, 9-20 février 2004). Les 187 Etats parties à la CDB, qui sont pour la plupart également Etats parties à la *Convention du patrimoine mondial*, ont adopté un programme général de travail sur les aires protégées qui propulsent ces dernières au tout premier rang des priorités du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), principal mécanisme de financement de la CDB.

Des efforts pour élargir le réseau des acteurs de la société civile (notamment des partenaires du secteur privé) prêts à agir pour mettre en œuvre les priorités du Comité ont été faits et sont décrits dans le document *WHC-04/28.COM/20*, de même que les efforts pour élargir l'actuel réseau de partenariats bilatéraux et multilatéraux avec les gouvernements et les institutions intergouvernementales grâce entre autres à des accords spécifiques, à l'affectation de personnel et à l'intégration du patrimoine mondial dans les programmes de développement.

Activité spéciale d'aide au patrimoine mondial en République démocratique du Congo

Des préparatifs sont en cours pour organiser au siège de l'UNESCO, à Paris, une série d'événements sur 3 semaines destinés à sensibiliser à la diversité culturelle et biologique du patrimoine de la République démocratique du Congo (RDC) et à catalyser l'aide financière et technique pour sa préservation. Une conférence internationale à l'intention des bailleurs de fonds est prévue les 16 et 17 septembre 2004 pour les 5 sites du patrimoine mondial naturel de la RDC. Elle évaluera l'actuel projet sur 4 ans d'aide à ces sites, « Conservation de la biodiversité dans les régions de conflit armé », et s'efforcera de mobiliser des ressources complémentaires pour assurer la viabilité à long terme des résultats du projet. Egalement dans le cadre de cette campagne, et grâce au soutien généreux du Gouvernement belge, une exposition internationale, conçue et produite par le Musée royal belge pour l'Afrique centrale, premier musée et institut de recherche du monde sur le patrimoine congolais, se déroulera du 9 au 26 septembre 2004 au siège de l'UNESCO.

Le Centre du patrimoine mondial

Dernière chose, et non des moindres, l'année passée a vu plusieurs changements de personnel au Centre du patrimoine mondial et les efforts se poursuivent pour mettre en place une structure donnant à nos collaborateurs les moyens de mener à bien la mission qui leur a été confiée. Mais un manque critique de personnel à l'Unité de politique générale et de réunions statutaires et à l'Unité Amérique latine et Caraïbes, ainsi que la vacance effective ou prochaine de quatre postes « senior », limitent notre capacité d'y parvenir. Alors que la 169e session du Conseil exécutif a reconnu que les moyens restaient insuffisants pour remplir correctement la mission du patrimoine mondial et a demandé que cette donnée soit pleinement prise en compte pour la préparation du projet de budget 33C/5, des dispositions transitoires sont actuellement mises en œuvre pour l'exercice biennal en cours.

Le Centre du patrimoine mondial remercie pour leur soutien indéfectible les Etats parties, l'ICOMOS, l'UICN, l'ICCROM, ses collègues de l'UNESCO et les partenaires qui ont contribué à la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* l'année dernière, en particulier ceux dont les contributions extrabudgétaires ont facilité tant de réunions et d'activités vitales pour son travail. Merci à tous.

Sincèrement vôtre,

Francesco Bandarin
Directeur
UNESCO, Centre du patrimoine mondial
3 juin 2004

PARTIE II : MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS ADOPTÉES PAR LA 27^e SESSION DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Contexte – Répertoire des décisions, index général des décisions et rapport sur la mise en œuvre des décisions

La décision **27 COM 4** demande au Centre du patrimoine mondial de préparer un « répertoire des décisions par date limite d'exécution » et un « index général des décisions du Comité », par thème et par bien. A la 27^e session du Comité du patrimoine mondial, des modèles de répertoire et d'index général ont été proposés par le Rapporteur de la 26^e session et de la 6^e session extraordinaire (voir les annexes du résumé des interventions de la 27^e session *WHC-03/27.COM/INF.24*). Le répertoire a été proposé pour faciliter la mise en œuvre des décisions du Comité et pour permettre à ce dernier de mieux planifier et gérer sa charge de travail lors des prochaines sessions, tandis que l'index général est destiné à instaurer une mémoire institutionnelle des décisions du Comité du patrimoine mondial. Il a été demandé au Centre du patrimoine mondial de mettre à jour le répertoire et l'index général avant chaque session du Comité du patrimoine mondial.

Par ailleurs, dans la décision **27 COM 5.1**, le Secrétariat a été invité à présenter au Comité, à chacune de ses sessions ordinaires, un « rapport sur la mise en œuvre des décisions prises par le Comité du patrimoine mondial ». Ce rapport est destiné à remplacer l'ancien rapport du Secrétariat.

Création future d'un répertoire des décisions, d'un index général des décisions et d'un rapport sur la mise en œuvre des décisions entièrement automatisés

A la suite de l'adoption des décisions susmentionnées, le Centre du patrimoine mondial a réfléchi au meilleur moyen de réaliser le répertoire, l'index et le rapport demandés. Il est clair que la méthode la plus précise et la plus rentable consisterait à utiliser une base de données en ligne, totalement automatique, de toutes les décisions adoptées par le Comité avec une fonction de création de rapports par « un seul clic sur un bouton ». Tout autre système prendrait beaucoup de temps, serait plus coûteux et sujet à des inexactitudes.

Développée au sein du système de gestion de l'information du Centre du patrimoine mondial, la base de données deviendrait un outil de mise en œuvre des décisions du Comité non seulement pour le Comité lui-même, mais aussi pour le Centre et les organisations consultatives. Toutes les décisions seraient présentées *in extenso* dans une base de données en ligne, dotée d'un moteur de recherche et accessible à partir du site Internet du Centre. De plus, pour chaque session du Comité serait produit un document imprimé montrant les délais d'exécution et l'état d'avancement de chaque décision.

Tableau de suivi des décisions de la 27e session du Comité du patrimoine mondial

La mise en place d'une base de données en ligne au sein du système de gestion de l'information du Centre du patrimoine mondial prendra plusieurs mois. En attendant, le Centre du patrimoine mondial a réalisé le tableau ci-joint qui synthétise tous les éléments du répertoire, de l'index général et du rapport demandés, mais uniquement pour les décisions de la 27e session du Comité du patrimoine mondial. Le Centre espère que cela facilitera le travail du Comité pour le suivi de ses décisions récentes, en attendant la mise au point du système informatique.

Dans le tableau ci-joint, seules figurent les décisions adoptées par la 27e session du Comité du patrimoine mondial qui demandent un suivi concret. Le texte complet des décisions est présenté dans le document *WHC-03/27.COM/24*.

En raison du manque d'espace et de la complexité du suivi de certaines décisions, les décisions relatives à l'état de conservation n'apparaissent pas dans le tableau puisqu'elles figurent dans les rapports sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril (document *WHC-04/28.COM/15A*) et dans les rapports sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (document *WHC-04/28.COM/15B*).

Projet de décision : **28 COM 9**

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Prenant note du Rapport du Centre du patrimoine mondial présenté en partie I du document *WHC-04/28.COM/9*,*
2. *Rappelant les décisions **27 COM 4** et **27 COM 5.1** ainsi que la nécessité de tenir le Comité informé de la mise en œuvre de ses décisions,*
3. *Demande au Centre du patrimoine mondial de mettre au point une base de données en ligne, comme proposé dans la partie II du document *WHC-04/28.COM/9* ;*
4. *Décide d'affecter 25 000 dollars EU du Fonds du patrimoine mondial à la création de cette base de données ;*
5. *Demande en outre au Centre du patrimoine mondial de présenter au Comité, à sa 29e session en 2005, la base de données sur la mise en œuvre de ses décisions, ainsi qu'un document faisant le point sur l'état d'avancement de toutes les décisions à mettre en œuvre d'ici juin 2005.*

N° Décision	Contexte de la décision	Thème	ID	Nom du bien/ Description de l'activité	Etat partie	Date butoir	Responsable	Etat l'avancement	Document	Commentaires
27 COM 2	WHC-03/27.COM/2 Prov.2	ADM				juin 2004	WHC & PACT	Fait		
27 COM 3	WHC-03/27.COM/3 WHC-03/27.COM/INF.3	ADM				juin 2004	WH COM	A faire lors du 28 COM		
27 COM 4	WHC-03/27.COM/4	ADM				juin 2004 juin 2005 juin 2006...	WHC/POL	Fait	WHC-04/28.COM/9	
27 COM 5.1	WHC-03/27.COM/5 WHC-03/27.COM/INF.5A	ADM				juin 2004 juin 2005 juin 2006...	WHC/POL	Fait		
27 COM 5.2	WHC-03/27.COM/INF. 5	CONSERV				juin 2004	WHC/ARB	Activités soit achevées, soit en cours d'exécution	WHC-04/28.COM/17B.II	
27 COM 6A	WHC-03/27.COM/6A	CONSERV				octobre 2003 2005	WHC/APA	Para.3 Fait Para.4 Pas encore fait comme l'avait dit le DG Para.5 En cours Para.6 En cours	WHC-04/28 COM.17D	
27 COM 6B	WHC-03/27.COM/6B	CONSERV				octobre 2003	WHC/ARB	Fait	WHC-04/28 COM.17B.I	
27 COM 7A	WHC-03/27.COM/7A	CONSERV				juin 2004	WHC ICOMOS		WHC-04/28 COM.15A	

N° Décision	Contexte de la décision	Thème	ID	Nom du bien/ Description de l'activité	Etat partie	Date butoir	Responsable	Etat l'avancement	Document	Commentaires
	et 7A.Corr WHC-03/27.COM/INF.7A WHC-03/27.COM/INF.7B WHC-03/27.COM/INF.7E						IUCN SP			
27 COM 7B	WHC-03/27.COM/7B et 7B.Corr WHC-03/27.COM/INF.7A WHC-03/27.COMINF.7C WHC-03/27.COMINF.7D WHC-03/27.COMINF.7E	CONSERV				juin 2004	WHC ICOMOS IUCN SP		WHC-04/28 COM.15B	
27 COM 8A	WHC-03/27.COM/8A	WH LIST				juin 2004	WHC	Para.3 Reporté Para.5 Fait Para. 6 Fait	WHC-04/28 COM.14A	
27 COM 8C.4	WHC-03/27.COM/8C WHC-03/27.COM/INF.8A et Add.	WH LIST	N 1083	Aires protégées des trois fleuves parallèles au Yunnan	Chine	2006	Chine	En cours	Lettre WHC envoyée le 08/09/03	
27 COM 8C.6	WHC-03/27.COM/INF.8B WHC-03/27.COM/INF.8C		Asie	Etude thématique pour l'Asie centrale	Central Asie	juin 2004	UICN	En cours		
27 COM 8C.7			N 1090	Monte San Giorgio	Suisse	Sans date	Suisse	En cours	Lettre WHC envoyée le 30/07/03	

N° Décision	Contexte de la décision	Thème	ID	Nom du bien/ Description de l'activité	Etat partie	Date butoir	Responsable	Etat l'avancement	Document	Commentaires
27 COM 8C.8			N 951	Parc national de Phong Nha-Ke Bang	Viet Nam	Sans date	Viet Nam	En cours	Lettre WHC envoyée le 08/09/03	
27 COM 8C.11			N 1094	Parc national de Purnululu	Australie	2005	Australie	En cours	Lettre WHC envoyée le 06/10/03	
27 COM 8C.17			C 1116	Quebrada de Humahuca	Argentine	Sans date	Argentine	En cours	Lettre WHC envoyée le 12/08/03	
27 COM 8C.21			C 925	Abris sous-roche du Bhimbetka	Inde	2003/2004	Inde	En cours	Lettre WHC envoyée le 11/07/03	
27 COM 8C.25			C 1103	Mausolée de Khojja Ahmad Yasawi	Kazakhstan	Sans date	Kazakhstan	En cours	Lettre WHC envoyée le 08/09/03	
27 COM 8C.31			C 1073	Gebel Barkal et les sites de la region napatéenne	Soudan	juin 2004	Soudan	En cours	Lettre WHC envoyée le 17/09/03	
27 COM 8C.34			C 761	Ile James et sites associés	Gambie	juin 2004	Gambie	En cours	Lettre WHC envoyée le 02/09/03	
27 COM 8C.37			C1068 / C 1053	Sacri Monti / Eglises en bois du sud de la petite Pologne	Italie Pologne	juin 2004	Italie Pologne	En cours	Lettre WHC envoyée le 28/07/03	
27 COM 8C.38			C 306	Monts Matobo	Zimbabwe	juin 2004	Zimbabwe	En cours	Lettre WHC envoyée le 02/09/03	
27 COM 8C.41			C 959	Quartier historique de la ville portuaire de Valparaiso	Chili	Sans date	Chili	En cours	Lettre WHC envoyée le 12/08/03	
27 COM 8C.43			C 208	Paysage culturel et vestiges archéologiques de la vallée de Bamiyan	Afghanistan	juin 2004	Afghanistan	En cours	Lettre WHC envoyée le 08/09/03	
27 COM 8C.45			C 1130	Assour (Qal'at Cherqat)	Iraq	Sans date	Iraq	En cours	Lettre WHC envoyée le 17/09/03	

N° Décision	Contexte de la décision	Thème	ID	Nom du bien/ Description de l'activité	Etat partie	Date butoir	Responsable	Etat l'avancement	Document	Commentaires
27 COM 9	WHC-03/27.COM/9 WHC-03/27.COM/INF.9	CAPACITE				juin 2004	WHC/POL	Fait	WHC-04/28 COM.18	
27 COM 10	WHC-03/27.COM/10	GEN				15 octobre 2003 1 mars 2004	WHC/POL	Para.1 Fait Para.2 Fait Para.3 En cours Para.4 Retardé		
27 COM 11.1	WHC-03/27.COM/11 WHC-03/27.COM/11 Add	BUDGET				octobre 2003	WHC/AO	Fait	WHC-04/28 COM.11	Le programme régulier du Centre a été augmenté de 2 millions mais cela ne parvient pas à compenser la diminution d'un peu plus de 3 millions du budget du Fonds du patrimoine mondial pour la même période
27 COM 11.2		BUDGET				31 décembre 2003	WHC/AO	Para.2 Fait Para.6 Fait	WHC-04/28 COM.11	

N° Décision	Contexte de la décision	Thème	ID	Nom du bien/ Description de l'activité	Etat partie	Date butoir	Responsable	Etat l'avancement	Document	Commentaires
27 COM 12.2		CRED		Seconde rencontre d'experts internationaux sur la vallée du Rift	Kenya	juin 2004	WHC/AFR	Le Kenya a décidé de reporter cette réunion à 2005		
27 COM 12.3		CONSERV	C 241	Ensemble monumental de Hampi : Élaboration d'un plan de gestion	Inde	2004	WHC/APA	L'atelier aura lieu début du 7 au 11 juin 2004		
27 COM 12.4		CONSERV	C 611	La ville historique de Zabid Suivi de la mise en oeuvre des mesures de sauvegarde	Yémen		WHC/ARB	réunion pour les acteurs concernés en novembre 2004		
27 COM 12.5		CAPACITÉ		Atelier sous-régional pour le suivi des rapports périodiques sur la mise en oeuvre de la <i>Convention du patrimoine mondial</i> et l'état de conservation des biens du patrimoine mondial culturel en Asie centrale	Kazakhstan		WHC/APA	L'atelier aura lieu du 5 au 19 novembre 2004		
27 COM 12.6		CAPACITÉ		Atelier sous-régional pour l'élaboration d'un programme spécifique pour les trois premières années du Programme Terre Asie centrale (2002-2012), combiné avec une activité de formation pratique sur le terrain au site du patrimoine mondial de Khiva.	Ouzbékistan		WHC/APA	Fait du 23 au 29 avril 2004 à Khiva en Ouzbékistan		

N° Décision	Contexte de la décision	Thème	ID	Nom du bien/ Description de l'activité	Etat partie	Date butoir	Responsable	Etat l'avancement	Document	Commentaires
27 COM 12.7		CAPACITÉ	C 322	Ruines du Vihara bouddhique à Paharpur Formation à la conservation et organisation d'un atelier pour élaborer un plan de gestion	Bangladesh		WHC/APA	L'atelier aura lieu en octobre 2004 à Dhaka		
27 COM 12.8		CAPACITÉ	N 654	Le sanctuaire de l'oryx arabe Renforcement de capacité du personnel et des gardes forestiers pour la gestion du bien	Oman		WHC/ARB	En cours		Contrat signé avec l'institution omanie responsable pour organiser une activité de formation en septembre 2004
27 COM 12.9		CONSERV	C 1130	Assour (Qal'at Cherqat) Assistance d'urgence pour l'établissement d'une unité de coordination de la gestion du site, et le développement d'un plan de gestion	Iraq		WHC/ARB	Activité suspendue compte tenu de la situation actuelle		
27 COM 13.1	WHC-03/27.COM/13 WHC-03/27.COM/INF.13	CRED					WHC	Fait	WHC-04/28 COM.13	
27 COM 13.2		CRED				Seconde moitié de 2003 juin 2004	WHC/LAC	Para.5, 6, 7 Fait Para.8 Fait Para.9 Fait	WHC-04/28 COM.13D <i>Idem</i> <i>Idem</i>	
27 COM 13.3		CRED					WHC/POL			

N° Décision	Contexte de la décision	Thème	ID	Nom du bien/ Description de l'activité	Etat partie	Date butoir	Responsable	Etat l'avancement	Document	Commentaires
						juin 2004		Para.10a Fait Para.10b Fait	WHC-04/28 COM.13 WHC-04/28 COM/INF.13A et 13B	
27 COM 14	WHC-03/27.COM/14	CRED				1 février 31 décembre 2003 juin 2004	WHC/POL	Para.5 Fait Para.6 Fait Para.7 A faire lors du 28 COM		Para.6 site web créé. 19 Etats parties ont répondu
27 COM 18A.1	WHC-03/27.COM/18A	ADM				juillet 2003 septembre 2003	WHC/POL	Para.2a Fait Para.2b Fait		
27 COM 18A.2		ADM					WHC/POL	Fait		
27 COM 18A.3		ADM				octobre 2003	WHC/POL	Fait		
27 COM 18A.4		ADM					WHC/POL	Fait		
27 COM 19	WHC-03/27.COM/19	GEN				juin 2004	WHC	Fait	WHC-04/28 COM.13	
27 COM 20B.1	WHC-03/27.COM/20B WHC-03/27.COM/INF.20B	CAPACITÉ				juin 2007	WHC/ARB	En cours		Le Centre a établi deux contrats avec l'UICN et l'ICCROM pour développer les modules

N° Décision	Contexte de la décision	Thème	ID	Nom du bien/ Description de l'activité	Etat partie	Date butoir	Responsable	Etat l'avancement	Document	Commentaires
										d'assistance prévus par le programme régional en 2004 et après il organisera une réunion régionale consultative
27 COM 20B.2		CAPACITÉ				juin 2007	WHC/AFR	En cours	WHC-04/28 COM.17C	
27 COM 20B.3		CAPACITÉ					WHC/APA	En cours Para.5 Fait	WHC-04/28 COM.15A, 15B and 17D	
27 COM 20B.4		CAPACITÉ				juin 2007	WHC/APA	Va être lancé en octobre 2004 en Nouvelle Zélande		
27 COM 20B.5		CAPACITÉ				Juin 2004	WHC/LAC	En cours	WHC-04/28 COM.16 et WHC-04/28 COM/INF.16	
27 COM 20B.6		CAPACITE				juin 2004 juin 2007		Para.6 Fait Para.7 En cours	WHC-04/28 COM.18	
27 COM 20C.1	WHC-03/27.COM/20C WHC-03/27.COM/INF.20C	COMM				juin 2004	WHC/PACT	Fait	WHC-04/28COM.20	

N° Décision	Contexte de la décision	Thème	ID	Nom du bien/ Description de l'activité	Etat partie	Date butoir	Responsable	Etat l'avancement	Document	Commentaires
27 COM 20C.2	WHC-03/27.COM/20C	COMM					WHC/EUR	En cours		La Conférence Générale de l'UNESCO lors de sa 32e session a décidé d'accorder le statut d'un centre régional sous les auspices de l'UNESCO à la fondation du patrimoine du monde nordique et a autorisé le Directeur général à entamer un accord de coopération avec la fondation du patrimoine du monde nordique.
27 COM 20C.3		COMM				juin 2004	WHC/PACT	Fait	WHC-04/28 COM.22	